

DRAPEAUX ROUGES

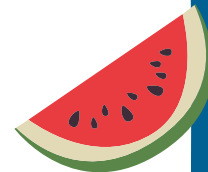
SÉLECTIVITÉ ALIMENTAIRE

QUAND CONSULTER EN ERGOTHÉRAPIE ?

2 ANS ET PLUS

Est-ce que votre enfant :

- Consomme moins de 30 aliments ? (noter que, par exemple, une pomme en quartiers et de la compote de pomme sont considérées comme 2 aliments différents) ?
- Ne mange pas des aliments provenant de tous les groupes alimentaires (produits protéinés, produits céréaliers, fruits et légumes) ?
- Refuse de goûter aux nouveaux aliments ?
- Refuse de manger des aliments auparavant acceptés ?
- Salive (bave) pendant l'alimentation, pendant une activité de précision ou lorsqu'il parle ?
- A certains aliments qui semblent lui « rouler dans la bouche » ?
- Présente des haut-le-cœur lors de l'alimentation ?
- Présente des réactions de dégoût, votre enfant est dérangé lorsqu'il touche les aliments avec ses doigts ?
- Présente des difficultés à mastiquer les aliments ?
- A un comportement alimentaire qui change selon l'endroit où il prend son repas (ex. : mange comparé à mange peu, mange mieux quand il y a peu de gens comparés quand il y a plusieurs personnes, est stressé de manger en visite, etc.) ?
- Fait régulièrement des crises lors des repas (opposition, stress, cris, pleurs, rigidité avec la présentation ou la marque des aliments) ?
- A de la difficulté à rester assis correctement (manque de tonus) et/ou à manipuler les ustensiles, en fonction de son âge ?
- Reste avec de la nourriture présente sur les pourtours et les côtés de la bouche (à l'intérieur, près des joues) après avoir avalé la bouchée ?
- Prend plus de 40 minutes pour compléter son repas ?
- Présente un comportement alimentaire qui vous inquiète de manière marquée ?



EST-CE QUE VOTRE ENFANT :

- Présente des étouffements avec certains aliments ?
- Vomit lorsqu'il mange certains aliments ?
- Présente un ralentissement dans le gain de poids ou de croissance ?

Si vous avez répondu **oui** à une ou plusieurs de ces questions, une démarche en ergothérapie pourrait répondre à vos besoins.

il serait important d'en informer votre médecin en plus de poursuivre la démarche de consultation en ergothérapie. Un appel téléphonique

SI VOUS AVEZ RÉPONDU OUI À UNE OU PLUSIEURS DE CES QUESTIONS,